

Victimes ou victimes



Par: Guillermo Alvarado

Les États-Unis et Israël joignent des efforts pour empêcher les investigations de la Cour Pénale Internationale, CPI, sur les crimes de guerre et sur d'autres graves violations du droit humanitaire commises par ces deux pays au Moyen Orient et dans d'autres régions de la planète.

Créée le 17 juin 1998, avec son siège à La Haye, aux Pays Bas, l'entité est inspirée des tribunaux de Nuremberg et de Tokyo où, à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, ont été jugés plusieurs criminels de guerre de la partie perdante et aucun des vainqueurs.

La CPI est entrée en vigueur en 2002 après avoir dépassé largement le nombre de ratifications indispensables de ses pays membres.

Durant ses premières années, elle a jugé seulement des faits commis dans de petits pays dudit Tiers Monde, presque tous africains et avec des gouvernements peu amis des grandes puissances occidentales, concrètement des États-Unis.

C'est pourquoi, au début, cet organisme a été plus cité pour ses omissions notoires que par ses décisions adroites, mais récemment il y a eu des initiatives encourageantes qui lui ont valu beaucoup de contretemps.

L'avocate et ancienne ministre de la justice de la Gambie, Fatou Bensouda, élue comme Procureure Générale de la Cour en 2012 a exprimé sa volonté d'entamer des investigations contre des militaires

étasuniens pour des crimes de lèse humanité commis durant l'occupation de l'Afghanistan.

Elle est favorable aussi à punir la politique israélienne de construction de colonies dans des territoires volés à des familles palestiniennes dont les logements et les cultures ont été détruits.

Tel Aviv a dénoncé une ingérence injustifiée du tribunal dans ses affaires intérieures et il s'est déclaré victime d'une espèce de persécution judiciaire.

Washington, est allé loin aussi. La première mesure a consisté à retirer le visa d'entrée dans le pays à Besouda et il a récemment menacé de sanctionner des fonctionnaires du CPI qui tenteront d'enquêter sur ses militaires.

Depuis 2002, le Congrès de cette puissance a approuvé la Loi de Protection du Personnel du Service Étasunien qui garantit l'impunité à ses soldats et officiers, indépendamment du type de délit qu'ils commettent dans n'importe quelle partie du monde.

Les États-Unis et Israël sont, sans aucun doute, les principaux auteurs de violations des droits de l'homme sur la planète et ils considèrent, tous les deux, qu'ils sont au-dessus de la loi et des principes internationaux. Mais ils pleurent comme des madeleines quand ils sont pointés par un doigt accusateur.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/comentarios/226763-victimes-ou-victimaires>



Radio Habana Cuba